

PLAN EAU



CE DOCUMENT RECENSE LES
MESURES PRISES À VINCENNES
POUR L'ÉTÉ 2023 ET DES ACTIONS
À PLUS LONG TERME.

ELLES SONT COMPLÉTÉES PAR
LES ENGAGEMENTS DÉJÀ PRIS
PAR LA VILLE DANS LE CADRE DU
PACTE ÉCOCITOYEN 2022-2027,
CONSULTABLE SUR [VINCENNES.FR](https://vincennes.fr),
ET DU PLAN SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
ADOPTÉ EN OCTOBRE 2022.





ÉDITO

L'engagement de Vincennes pour économiser l'eau n'est pas nouveau. Dans le cadre du plan sobriété énergétique adopté par la Ville de Vincennes en octobre 2022, un axe majeur était consacré à la poursuite d'une meilleure sobriété en matière de consommation d'eau.

Les risques de pénuries annoncés, et la sécheresse qu'a connue le pays ces derniers mois ont conduit la Ville à poursuivre et amplifier les efforts déjà engagés. Ainsi, les élus de la majorité, les services municipaux, les membres du Comité Consultatif de Développement durable, les différents groupes politiques du Conseil Municipal, ainsi que les associations impliquées en matière de développement durable ont été sollicités afin de soumettre leurs propositions pour réduire les consommations en eau.

Pour ce faire, un appel à idées a été ouvert jusqu'au 15 mai dernier en vue de l'élaboration d'un plan eau décliné en quatre axes : lutter contre les fuites et moderniser le réseau, économiser et réutiliser l'eau, adapter la ville en matière d'hydrosobriété, et mobiliser via des actions de pédagogie et d'incitation des citoyens.

Fruit de ces remontées de terrain, et de l'expertise de nos services, ce document a vocation à partager, avec l'ensemble des Vincennoises et Vincennois, les actions déjà engagées, celles qui seront prises et mises en œuvre, pour certaines amplifiées, par la Ville et ses partenaires, mais aussi celles que chacune et chacun, peut, à son niveau, mettre en œuvre au quotidien, contribuant à la poursuite de cet objectif au bénéfice de tous.

Charlotte Libert-Albanel
Maire de Vincennes
Conseillère régionale d'Île-de-France



VINCENNES, DÉJÀ MOBILISÉE

POUR LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

LA VILLE MÈNE DE FRONT PLUSIEURS ACTIONS QUI VISENT À PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU :

IDENTIFIER ET ALERTER

OPTIMISER, RÉDUIRE ET RÉUTILISER

quand cela est techniquement possible

FAVORISER LE RETOUR DE L'EAU À LA TERRE

IDENTIFIER LES SURCONSOMMATIONS D'EAU ET ALERTER

- **Vincennes a mis en place** sur les bâtiments publics, la voirie, les espaces verts et au Parc municipal des sports **un système d'alerte** qui signale les surconsommations d'eau journalières et les écoulements permanents (écoulement continu durant 24h).
- **Par ailleurs, tout habitant a la possibilité d'alerter** les services municipaux sur des dysfonctionnements constatés notamment les fuites des systèmes d'arrosage via **l'application Vincennes, ma rue** (disponible sur AppStore GooglePlay).

OPTIMISER L'UTILISATION DE LA RESSOURCE D'EAU

- **Depuis plusieurs années, la Ville s'attache à planter des essences économes en eau.** Cette dimension est prise en compte dans chaque nouveau projet de végétalisation ou d'aménagement d'espace.
- **En complément, la Ville a également décidé de mettre en place une gestion technique centralisée*** de l'arrosage automatique, qui sera active au second semestre 2023.
- **Enfin, l'installation de sondes au pied des jeunes arbres**, pour adapter au mieux l'arrosage aux besoins réels, est prévue d'ici l'automne 2023.





RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU

- **Durant l'été 2022, le nettoyage à l'eau des rues et places** a été suspendu pendant plusieurs semaines à titre expérimental.
- **Depuis le début de l'année 2023, la fréquence de lavage des rues a été réduite de manière pérenne** : deux passages par semaine dans les rues les plus sollicitées du centre-ville, un passage par semaine dans les autres rues.
- **En coordination avec le Territoire Paris Est Marne & Bois, en charge du nettoyage des marchés, la Ville a demandé la réduction** de l'utilisation de la lance, et un lavage uniquement au droit des périmètres dédiés aux marchés. Ainsi, le lavage de la rue Fontenay dans la section rue de Montreuil / avenue de la République les jours de marchés a été supprimé.

DÉVELOPPER LA RÉUTILISATION DE L'EAU

- **La Ville récupère les eaux grises*** du centre aquatique le Dôme pour le lavage des rues, ainsi que celles d'un petit bassin situé sous la place Diderot. Cette méthode continuera d'être déployée dans les projets à venir dès lors que les infrastructures le permettent.
- **Un bassin de récupération des eaux pluviales enterré** a été installé au jardin exotique à sa création, afin que les eaux récupérées servent à l'arrosage. Ce bassin, actuellement hors d'usage, fait l'objet d'une remise en état dans les meilleurs délais.
- **La Ville déploie progressivement des bacs de récupération d'eau de pluie** dans les cours ILOT (lire ci-après) et dans les jardins notamment potagers. Ainsi, huit récupérateurs d'eau seront installés en 2023.

FAVORISER LE RETOUR DE L'EAU À LA TERRE

- **La Ville œuvre également au retour de l'eau à la terre avec la désimperméabilisation des cours d'écoles**, à travers leur transformation en « cours ILOT » (Investissement à Long Terme - Objectif Transition écologique). En 2022/2023, trois cours d'écoles, soit 4 000 m², ont été concernées par ce projet : école maternelle de l'Est (650 m²), écoles élémentaires Est-Libération (1 681 m²) et Est-Passeleu (1 695 m²), pour le plus grand plaisir de près de 1 000 élèves.
- **Les nouveaux squares et jardins, comme le square Saint-Louis et bientôt le mail du 8 mai 1945**, bénéficient de la même logique et sont désimperméabilisés quasiment en totalité lorsque leur structure le permet.
- **Initié en 2021, le projet de rénovation du quartier d'Estienne d'Orves se poursuit.** À l'instar de la rue du Lieutenant-Quennehen en 2021, deux rues-jardins ont été aménagées entre 2021 et 2022 : les rues Eugène-Loeuil et Eugénie-Gérard. Ces opérations consistent à réaliser des zones de rencontre où l'aménagement prévoit la disparition partielle ou totale des trottoirs au profit de la végétalisation. D'autres aménagements (rue Villebois-Mareuil, rue de Strasbourg en 2022 ; rue des Laitières programmée en 2023) prévoient la récupération des eaux de ruissellement des trottoirs dans de vastes jardinières ou vers des places de stationnement désimperméabilisées.
- **Dans le cadre de ces nombreux projets, la Ville entretient un partenariat précieux avec l'Agence de l'Eau et la Région Île-de-France** afin de bénéficier de conseils et de financements visant la préservation de la ressource en eau.

LES ÉCONOMIES D'EAU RÉALISÉES EN 2022





L'ENSEMBLE DES ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE ONT GÉNÉRÉ DES ÉCONOMIES D'EAU POUR LA VILLE EN 2022 :

- **BAISSE DE 1 031 M³** des consommations pour les bâtiments communaux
- **BAISSE DE 826 M³** des consommations pour la voirie
- Au total, la consommation d'eau de la Ville a été **réduite de 1 857 m³ soit - 2,35%** par rapport à l'année 2021.

CETTE ÉCONOMIE ÉQUIVAUT À :

- **206 333 PACKS** de 6 bouteilles d'eau de 1,5L
- **LA CONSOMMATION ANNUELLE DOMESTIQUE EN EAU POTABLE DE 34 HABITANTS ⁽¹⁾**

(1) Source :

En 2020, l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement estime que chaque français utilise en moyenne 149 litres d'eau potable par jour, soit une consommation domestique de 54,3 m³ par habitant et par an



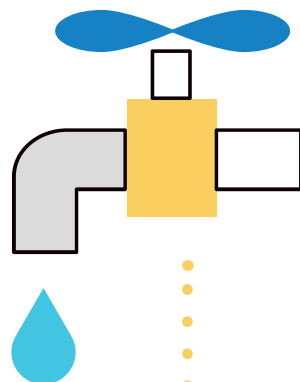
Par ailleurs, la Ville encourage également les Vincennois à réutiliser les eaux pluviales. Aussi, **une aide financière locale afin de soutenir et encourager l'achat de récupérateurs d'eaux de pluie** a été lancée au printemps 2023.

Cette aide est destinée aux propriétaires, copropriétaires ou locataires justifiant d'une adresse à Vincennes.

LE PLAN EAU EN 4 AXES

VINCENNES PREND LES ENGAGEMENTS
SUIVANTS EN MATIÈRE DE SOBRIÉTÉ EN EAU,
EN COMPLÉMENT DES MESURES DÉJÀ INITIÉES
DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES.





LUTTER CONTRE LES FUITES ET MODERNISER LE RÉSEAU

■ OBJECTIF

Lutter contre les fuites et moderniser
le réseau grâce aux partenariats avec :

- Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), service public de l'eau potable, chargé de la gestion des réseaux de distribution d'eau potable pour le compte des 133 communes franciliennes qui y adhèrent.
- Veolia, son délégataire.

■ REPÈRES

- Le rendement du réseau auquel notre Ville et raccordée est de 90,44% en 2021, quand le rendement moyen des réseaux de distribution s'élève à près de 80% en moyenne en France.
- Le taux de fuites à Vincennes est faible. En effet en 2021, seulement deux fuites sur conduites et une vingtaine de fuites sur branchements ont été relevés.

Ces chiffres sont à mettre en regard des 4 624 interventions opérées sur le territoire du SEDIF. Par ailleurs, le taux de renouvellement des canalisations sur Vincennes est de 5,25 %, contre 1,1 % sur le territoire du SEDIF.

■ MESURE DÉCIDÉE

- Renforcer le partenariat avec le SEDIF pour une meilleure maîtrise des infrastructures et de la gestion des fuites.



AXE 2



ÉCONOMISER ET RÉUTILISER L'EAU

■ OBJECTIF

Économiser et réutiliser l'eau, par la mise en place de récupérateurs d'eau, la récupération des eaux de pluie des toitures des bâtiments publics et la diminution des lavages de rues.

■ MESURES DÉCIDÉES

- **Achever l'installation d'équipements récents** (avec détecteurs) et économes en eau (à débit réduit) dans les équipements municipaux (toilettes avec chasse d'eau double flux, robinets, pommeaux de douches des vestiaires...). Cette action est inscrite dans le cadre de l'actuel plan de sobriété énergétique. La Ville consacrera en 2024 un budget important à la mise en place de la Gestion Technique des Bâtiments municipaux et notamment à la réfection de leurs installations de plomberie.
- **Lancer une étude en 2023 sur 10 sites municipaux** pour confirmer la faisabilité d'implanter des dispositifs de récupération d'eaux pluviales (cuves, récupérateurs).
- **Supprimer les suspensions et vasques fleuries** sur les candélabres pour économiser leur arrosage.
- **Étudier l'optimisation de l'implantation actuelle** des balconnières/jardinières installées sur le mobilier urbain communal afin de réduire l'arrosage.
- **Diminuer la fréquence d'arrosage** des pots, jardinières, balconnières (hors arbres) à 2 jours par semaine au lieu de 3 actuellement.





- 
- A horizontal dotted line of small yellow dots that curves downwards on the right side.
- 
- A large blue water drop shape located at the bottom right of the text area.
- **Utiliser du terreau mycorhizé** pour les plantations. Les mycorhizes (champignons) favorisent les échanges et permettent aux plantes une meilleure assimilation de l'eau et les minéraux du sol.
 - **Supprimer le lavage à l'eau** des quelques cours d'école encore concernées aujourd'hui, tout en maintenant un nettoyage de celles-ci.
 - **Faire évoluer les méthodes de lavage des marchés** en lien avec le Territoire Paris Est Marne & Bois.
 - **Supprimer le lavage du samedi à partir de 20h30** en centre-ville (rue du Midi, avenue du Château et place Pierre-Semard) sur la période du 1^{er} mai au 1^{er} octobre.
 - **Optimiser la durée de mise en service des brumisations** et autres dispositifs d'humification de l'air (buses, demi-arches, cours d'eau) : jardin du Midi ; jardin du Couchant ; cours Marigny ; jardin exotique ; place Diderot ; square Saint-Louis ; square Carnot ; jardin Cœur de ville ; square Defrance.



AXE 3

ADAPTER LA VILLE EN MATIÈRE D'HYDRO-SOBRIÉTÉ

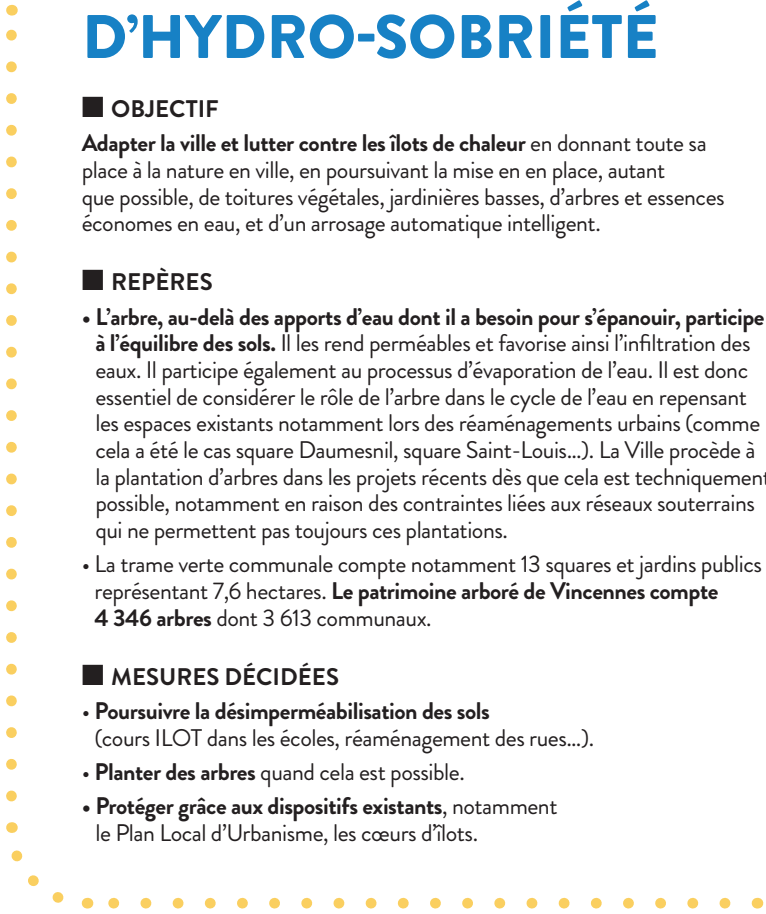
■ OBJECTIF

Adapter la ville et lutter contre les îlots de chaleur en donnant toute sa place à la nature en ville, en poursuivant la mise en place, autant que possible, de toitures végétales, jardinières basses, d'arbres et essences économes en eau, et d'un arrosage automatique intelligent.

■ REPÈRES

- **L'arbre, au-delà des apports d'eau dont il a besoin pour s'épanouir, participe à l'équilibre des sols.** Il les rend perméables et favorise ainsi l'infiltration des eaux. Il participe également au processus d'évaporation de l'eau. Il est donc essentiel de considérer le rôle de l'arbre dans le cycle de l'eau en repensant les espaces existants notamment lors des réaménagements urbains (comme cela a été le cas square Daumesnil, square Saint-Louis...). La Ville procède à la plantation d'arbres dans les projets récents dès que cela est techniquement possible, notamment en raison des contraintes liées aux réseaux souterrains qui ne permettent pas toujours ces plantations.
- La trame verte communale compte notamment 13 squares et jardins publics représentant 7,6 hectares. **Le patrimoine arboré de Vincennes compte 4 346 arbres** dont 3 613 communaux.

■ MESURES DÉCIDÉES

- **Poursuivre la désimperméabilisation des sols** (cours ILOT dans les écoles, réaménagement des rues...).
 - **Planter des arbres** quand cela est possible.
 - **Protéger grâce aux dispositifs existants**, notamment le Plan Local d'Urbanisme, les cœurs d'îlots.
- 



AXE 4



MOBILISER VIA DES ACTIONS DE PÉDAGOGIE ET D'INCITATION DES CITOYENS

■ OBJECTIF

Inciter les citoyens à adapter leur consommation d'eau dans un effort collectif. La Ville entend pour cela proposer des actions de sensibilisation et de pédagogie, et des événements à destination de différents publics, tels que la journée Vincennes Écocitoyenne (en présence de partenaires et professionnels experts), ou la Fête des plantes et du jardinier avec les conseils des services municipaux (espaces verts) et autres professionnels sur les bonnes pratiques à adopter pour un usage raisonné de la ressource en eau tout en répondant aux besoins des végétaux.

■ REPÈRES

- **Les petits gestes, qui sont souvent ceux du quotidien, peuvent paraître anodins.** Mais, répétés des milliers de fois, ils ont un impact réel qui les rend importants. Par exemple, se brosser les dents en utilisant un gobelet, prendre des douches au lieu de bains, ne pas laisser couler l'eau quand on fait la vaisselle...
- **En 2023, la Ville élabore une brochure** à destination des enseignants des écoles vinciennes pour faire connaître les dispositifs pédagogiques gratuits (supports en ligne, visites, ateliers) en lien avec les thèmes du développement durable (eau, déchets, apiculture, ...), ainsi que les actions d'autres partenaires comme le SEDIF.

■ MESURES DÉCIDÉES

- **Sensibiliser tous les publics** aux enjeux de l'eau.
- **Sensibiliser les citoyens et les représentants de copropriétés** sur la facilité et l'intérêt du réemploi de l'eau de pluie : au cours de l'année de 2024, la Ville sensibilisera les copropriétés à diverses thématiques en lien avec le développement durable (eau, déchets, maîtrise de l'énergie ...) via un vade-mecum et des conférences.





CONSEILS PRATIQUES

CE QUE CHACUN PEUT FAIRE AU QUOTIDIEN ... POUR ÉCONOMISER L'EAU, À LA MAISON, CHAQUE GESTE DU QUOTIDIEN A SON UTILITÉ.

DANS LA SALLE DE BAINS

- > **couper l'eau** lorsque l'on se savonne ou se rase,
- > **se brosser les dents en utilisant un gobelet**,
- > **privilégier les douches** aux bains (40 à 60 litres d'eau pour une douche contre 120 à 200 litres pour un bain !),
- > **ne pas dépasser 5 minutes dans la cabine de douche**, investir dans un mousseur pour une dizaine d'euros (ce petit équipement permet de réduire de 50 % le débit d'une douche, selon l'Agence de la transition écologique)...
- > **utiliser des chasses d'eau économiques**, régler la position du flotteur ou placer une bouteille d'eau dans le réservoir pour diminuer la contenance de la chasse.

DANS LA CUISINE ET LA BUANDERIE

- > **charger « à plein » votre lave-vaisselle** et votre lave-linge plutôt que de multiplier les cycles de lavage gourmands en eau
- > si vous faites la vaisselle à la main, **ne pas laisser couler l'eau en continu** : un robinet ouvert pendant une minute, c'est 1,5 litre d'eau
- > **récupérer dans une bassine l'eau qui coule pour laver les légumes** et arroser les plantes avec.

DANS LE JARDIN / À L'EXTÉRIEUR

- > **récupérer l'eau de pluie**
- > **laver sa voiture sans eau** avec des produits adaptés



LEXIQUE



DÉSIMPERMÉABILISATION

Technique consistant à retirer les surfaces imperméables pour les remplacer par une surface perméable, en particulier des espaces végétalisés, pour améliorer le ruissellement et accroître la reconstitution des eaux souterraines.

EAUX GRISES

Les eaux grises (ou eaux ménagères) brutes sont des eaux issues des douches, des baignoires, des lavabos, éviers et des lave-linge et lave-vaisselle. Les eaux grises traitées peuvent être adaptées à trois usages en milieu domestique, comme l'alimentation de la chasse d'eau des toilettes, l'arrosage des espaces verts (hors potagers et usages agricoles), ou le lavage basse-pression des surfaces extérieures.

GESTION TECHNIQUE CENTRALISÉE

La GTC désigne des systèmes informatiques permettant de gérer les équipements techniques dans les bâtiments comme l'éclairage, le chauffage, la consommation d'eau...

